



## **Communiqué** pour diffusion immédiate

### **Moins de résidus enfouis et plus de valorisation de matières, mais encore du chemin à parcourir**

#### ***Bilan 2017 de la gestion des matières résiduelles dans la MRC de Drummond***

Le 7 mai 2018 – Les efforts de la population des 18 municipalités de la MRC de Drummond pour gérer de façon plus responsable leurs matières résiduelles engendrent des résultats fort positifs.

Le bilan dressé par la MRC pour l'année 2017 révèle une diminution de plus de 10 % de la quantité de matières enfouies par rapport à 2016, ce qui représente la baisse la plus marquée enregistrée au cours des dernières années. La quantité de matières valorisées par le compostage s'est quant à elle accrue de 13 %, tandis que la quantité de matières recyclées augmentait de plus de 4 %. Fait à noter, on observe une diminution de la quantité de matières résiduelles générées par personne, qui est passée de 485 kg en 2016 à 477 kg en 2017.

« Non seulement les citoyens génèrent de moins en moins de matières résiduelles, mais ils les gèrent mieux. Ce sont là d'excellentes nouvelles et elles méritent d'être soulignées. Qui plus est, les statistiques nous indiquent que nous valorisons maintenant autant de résidus que nous en enfouissons, ce qui démontre tout le chemin parcouru et nous incite à aller encore plus loin », résume le président du comité de gestion des matières résiduelles et préfet de la MRC de Drummond, Alexandre Cusson.

L'adoption de saines habitudes de la part des citoyens découle à la fois d'une plus grande sensibilisation aux enjeux environnementaux et d'un meilleur accès à des services permettant de valoriser davantage les résidus. L'implantation de la collecte des matières organiques dans la quasi-totalité des municipalités du territoire a permis des avancées significatives à cet égard. L'achalandage croissant enregistré à l'Écocentre de la MRC de Drummond illustre également la volonté des gens d'en faire davantage pour assurer une gestion optimale des matières résiduelles.

#### **Le bac à déchets encore surutilisé**

Les progrès accomplis au cours de la dernière année sont encourageants, mais une portion importante du contenu des bacs à déchets est constituée de matières pouvant être valorisées.

.../2

2/...

Au cours de l'année 2017, une firme spécialisée mandatée par la MRC a procédé à la caractérisation des ordures résidentielles provenant de l'ensemble des municipalités du territoire. Cet exercice a permis de constater que le tiers du contenu des bacs à déchets était composé de matières organiques et que le quart de ce même contenu renfermait des matières recyclables.

Les résultats de la caractérisation démontrent la nécessité de continuer à promouvoir une utilisation plus judicieuse des bacs mis à la disposition des citoyens afin de valoriser pleinement les résidus qui présentent un tel potentiel. La MRC rappelle que la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit l'interdiction d'enfouir des matières organiques à compter de 2020.

-30-

Information : Alexandre Cusson  
Préfet  
MRC de Drummond  
819 478-6553

Source : Jean Dufresne  
Conseiller en communication  
MRC de Drummond  
819 477-2230, poste 101

Anick Verville  
Chargée de projets en  
gestion des matières  
résiduelles  
MRC de Drummond  
819 477-2230, poste 113